LE REDÉPLOIEMENT ACTUEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE PASSÉ LE PREMIER CHOC DE LA CRISE

par

Olivier VILLEY

Les dernières estimations de la population étrangère active, menées à partir de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail et de la participation et de diverses autres sources, portaient sur octobre 1973 et octobre 1976 (1). Leur rapprochement avait permis de dresser un premier bilan des effets sur l'emploi étranger de la récession de 1974-1975 et de la suspension de l'immigration décidée en juillet 1974 (2). Ainsi avait-on pu observer une diminution assez sensible du nombre des actifs étrangers (— 9 % au total; — 12 % pour les actifs occupés et — 11 % pour les salariés dans le champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère, c'est-à-dire dans les établissements de 10 salariés et plus du secteur industriel et commercial privé). La diminution était très accusée dans le bâtiment et l'industrie, pour lesquels l'emploi total était lui-même en recul, et très peu prononcée dans les activités de service, pour lesquelles le taux d'accroissement de l'emploi total s'était simplement infléchi par rapport aux années antérieures à 1974. La réduction très forte des entrées de nouveaux travailleurs étrangers à partir de juillet 1974 a certainement constitué la cause décisive de cette évolution : l'arrivée de primo-migrants était bloquée tandis que le flux des départs se maintenait à un niveau important, en raison des tendances acquises du fait de la rotation traditionnelle de la main-d'œuvre étrangère, et en raison également de la vulnérabilité particulière de l'emploi étranger en période de récession. Pour l'évolution du stock des actifs étrangers, la rupture était très nette par rapport à la tendance observée depuis le début des années cinquante et caractérisée par une croissance en accélération à peu près régulière.

On pouvait toutefois penser que cette réduction assez forte de l'emploi étranger connaîtrait une pause. En effet, les retours « d'échec » des travailleurs immigrés qui ne surmontent pas les premières difficultés d'adaptation en France se raréfient au fur et à mesure que s'éloigne la date de la suspension de l'immigration. De plus, l'échéance des autres retours, non prématurés, tend à reculer dans le temps : dans l'ensemble de la population étrangère, il y a de plus en plus d'immigrés installés avec leur famille et souhaitant demeurer longtemps, voire définitivement, en France; la décision du départ est plus difficile à prendre que par le passé puisque les retours sont désormais irrévocables; enfin les perspectives de réinstallation dans le pays d'origine sont, à quelques exceptions près, moins favorables qu'avant la crise. En bref, le flux de sortie des travailleurs étrangers tendait certainement à s'abaisser. Au surplus, les arrivées sur le marché du travail des jeunes et des femmes immigrés

* Chargé de mission au ministère du Travail et de la Participation.

(1) Cf. : Courault Bruno, Villey Olivier, « 1 640 000 travailleurs étrangers en octobre 1976 », *Economie et statistique*, n° 113, juillet-août 1979; Courault Bruno, « Une nouvelle série d'effectifs salariés étrangers de 1967 à 1976 », supplément au *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, n° 78, 1980.

Les travaux ci-dessus proposent également une évaluation du total des actifs étrangers à la date du dernier recensement (février 1975). Selon le mode de calcul retenu, les chiffres obtenus sont supérieurs de 10,3 % ou de 12,6 % à ceux du recensement.

(2) Cf. : Villey Olivier, « La main-d'œuvre étrangère et la crise en France », *Travail et emploi*, n° 4, avril 1980; Verhaeren Raphael-Emmanuel, « Immigration et crise », *GRECO 13 — Recherches sur les migrations internationales*, année 1980.

résidant déjà en France sont estimées un peu plus nombreuses, depuis 1973-1974, que les sorties sur place de la main-d'œuvre étrangère par naturalisation, mise à la retraite et décès. Par ailleurs, s'agissant de la contraction de la demande de travail, le rôle d'amortisseur conjoncturel de la situation de l'emploi qui peut être dévolu à la main-d'œuvre étrangère a ses limites. Les travailleurs immigrés n'occupent pas n'importe quel emploi dans n'importe quelle activité; au fil du temps, la réduction de l'emploi étranger relève donc de moins en moins de l'opportunité de l'ajustement à court terme de l'emploi total et renvoie de plus en plus aux contraintes de l'adaptation à moyen et long terme de l'appareil de production.

Les données établies à partir des résultats de la dernière enquête sur la main-d'œuvre étrangère (3), menée en octobre 1979, semblent confirmer cette appréciation. Dans le champ de l'enquête (rappelons qu'il s'agit des effectifs des établissements de 10 salariés et plus du secteur industriel et commercial privé; voir encadré ci-contre), qui couvre approximativement les deux tiers des actifs étrangers, le nombre de salariés étrangers diminue faiblement (— 2,7 %) par rapport à 1976, le nombre total de salariés français et étrangers étant du reste lui-même en léger recul (— 0,5 %). Il faut observer que selon l'INSEE (4), l'emploi total — français et étranger — de l'ensemble des établissements du même champ d'activités a augmenté de 1,3 % d'octobre 1976 à octobre 1979. La différence avec l'évolution mesurée à partir de l'enquête tient à ce que la part des effectifs employés dans les établissements de moins de 10 salariés a augmenté dans l'emploi total de 1,5 point de 1976 (17,2 %) à 1979 (18,7 %). Cette évolution concerne toutes les activités. On enregistre donc à partir de l'enquête, d'une part une baisse des effectifs de l'industrie et du bâtiment un peu plus marquée que celle observée par l'INSEE pour l'ensemble des établissements, et d'autre part une augmentation des effectifs du secteur tertiaire un peu moins accentuée que l'augmentation observée par l'INSEE. Ces effets jouent sans doute également pour la main-d'œuvre étrangère, sauf à imaginer des variations du taux de présence étrangère extrêmement fortes dans les petits établissements. L'évolution des effectifs étrangers de l'ensemble des établissements des activités couvertes par l'enquête est donc probablement en-deçà de la diminution de 2,7 % mesurée à partir de l'enquête et il n'est pas exclu qu'elle soit même faiblement positive, comme pour l'ensemble des salariés.

Du fait de l'ancienneté du dernier recensement et de la mauvaise qualité des résultats sur les étrangers fournis par l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, il est impossible d'apprécier de façon précise l'évolution des effectifs étrangers occupés dans les activités non couvertes par l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère. Pour l'essentiel, il s'agit des salariés de l'agriculture et des services non marchands ainsi que des non-salariés. Il est raisonnable de penser que pour chacune de ces catégories l'évolution est peu accentuée depuis 1976. En effet, dans l'agriculture comme dans les services non marchands, l'évolution des effectifs salariés totaux était relativement régulière et lente avant la crise et s'est encore figée davantage depuis 1974-1975. Il en va de même de l'évolution de l'effectif total des non-salariés. Aussi bien, il paraît peu probable que les mouvements de l'emploi étranger soient eux-mêmes d'une grande ampleur pour ces catégories d'actifs.

L'enquête sur la main-d'œuvre étrangère

L'enquête sur la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail et de la Participation est la seule enquête auprès des entreprises portant sur l'immigration. Elle a été menée en juillet 1967, juillet 1971, octobre 1973, octobre 1976 et octobre 1979.

L'enquête sur la main-d'œuvre étrangère est jointe à l'enquête périodique sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Elle touche donc les établissements de dix salariés et plus du secteur industriel et commercial privé. En sont ainsi exclus, outre les personnels des petits établissements du secteur industriel et commercial privé : les salariés de l'agriculture, les salariés des services publics, les salariés des entreprises publiques dont le personnel est régi par un statut (Houillères, SNCF, RATP, EDF-GDF), les salariés des ménages, les actifs non salariés et les actifs à la recherche d'un emploi.

L'enquête est menée pour partie par sondage. Du fait de la technique de redressement de l'échantillon mise en œuvre, les résultats sont fournis en pourcentage : proportion de salariés étrangers parmi les effectifs totaux, répartition des effectifs étrangers selon la nationalité, la qualification, etc.

Toutefois il est possible de procéder à un travail complémentaire d'évaluation des effectifs en valeur absolue. La méthode est la suivante. En premier lieu, les effectifs salariés totaux établis par l'INSEE (1) sont ventilés par taille d'établissement dans chaque activité économique, à l'aide des statistiques de l'UNEDIC. On utilise ensuite les taux de présence étrangère obtenus dans l'enquête, après les avoir transposés de la nomenclature utilisée par le ministère du Travail dans la nomenclature d'activités et de produits (utilisée par l'INSEE), pour calculer les effectifs salariés étrangers par secteur d'activité économique.

(1) Estimations d'emploi basées sur les recensements et actualisées par des informations d'origine administrative, en particulier par les statistiques de l'UNEDIC; cf. : *Les collections de l'INSEE*, volume D 74 (pour octobre 1973 et octobre 1976) et volume D à paraître (pour octobre 1979).

(3) Cf. : *Premiers résultats de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère effectuée en octobre 1979*, ministère du Travail et de la Participation, octobre 1980, multig.; « Enquête sur la main-d'œuvre étrangère effectuée en octobre 1979 », supplément au *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, à paraître.

A la date de la rédaction de cet article, certains résultats de l'enquête d'octobre 1979 n'étaient pas disponibles — les résultats régionaux notamment — ou n'étaient que partiellement disponibles — les données sur la qualification notamment.

(4) Cf. : Note de l'encadré ci-dessus.

Pour s'en tenir aux effectifs étrangers dans le champ de l'enquête du ministère du Travail, on constate que la stabilisation globale enregistrée depuis 1976 recouvre une redistribution sectorielle plus intense que celle observée de 1973 à 1976 et plus intense également que celle observée pour les effectifs salariés totaux, français et étrangers, depuis 1976. En particulier il faut noter que le glissement vers le secteur tertiaire — sinon vers les métiers tertiaires —, qui constitue la dominante de l'évolution générale de l'emploi dans la période actuelle, est particulièrement accentué chez les étrangers depuis 1976.

Ce redéploiement actuel de la main-d'œuvre étrangère remet-il en cause le rôle traditionnel de celle-ci? Reflète-t-il une évolution de la dépendance de l'appareil productif envers l'immigration?

Avant d'examiner les éléments de réponse que l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère apporte à ces questions, il n'est pas inutile de situer la réflexion dans un contexte et une perspective historiques plus amples.

La dynamique générale de l'immigration et ses effets d'inertie.

On sait que les migrations internationales de main-d'œuvre entre les économies de marché sont rendues possibles par le développement inégal de ces économies qui génère dans les pays les moins développés une surpopulation structurelle pouvant alimenter l'émigration. Mais leur nécessité et leur forme, qui nous intéressent ici, sont liées finalement au rythme et aux conditions de la croissance économique dans les pays d'arrivée.

En effet le recours à l'immigration est l'un des moyens qui permettent de lever certaines contraintes de l'accumulation du capital. Il peut d'abord répondre simplement à un déficit important de la demande globale de main-d'œuvre dans une phase initiale d'accumulation (ainsi s'expliquent par exemple, la migration transocéanique à la fin du siècle dernier, l'immigration en France après la Libération ou les migrations actuelles vers le golfe persique). Mais plus généralement, l'appel à l'immigration permet de pallier efficacement la rigidité du facteur travail. La main-d'œuvre étrangère est le support d'une force de travail simple, mobile et peu coûteuse. Elle l'est d'emblée et elle le reste à la longue du fait de son renouvellement permanent et de son statut social infériorisé. Ainsi, compte tenu des conditions de travail, d'emploi et de reproduction qu'elle est en situation d'accepter, elle constitue un instrument particulièrement souple d'ajustement à la fois qualitatif et quantitatif de la force de travail totale en fonction de l'évolution des processus de production et de travail. Tout ceci est trop connu pour qu'il soit besoin d'insister davantage.

Il reste néanmoins que le fonctionnement de la dynamique migratoire ne doit pas être envisagé de manière simpliste. D'abord parce que la mobilisation internationale de la main-d'œuvre n'est pas une pure stratégie des économies dominantes, qui serait subie de façon totalement passive par les migrants. Elle doit s'entendre également, au sens actif, comme démarche de l'immigrant tendant à contourner les inégalités du développement et à mener à son terme un projet individuel d'ascension sociale. Pour cette raison, les déplacements internationaux de la main-d'œuvre et les modalités de l'insertion des étrangers dans la formation sociale réceptrice sont de plus en plus malaisés à contrôler par celle-ci lorsque le recours à l'immigration prend un caractère massif et cumulatif. Cette dimension conflictuelle de la dynamique migratoire apparaît en particulier très nettement dans les grands pays européens d'immigration à partir des années 1969-1970, bien avant l'entrée dans la phase aiguë de la crise et l'accélération de la montée du chômage. Elle contribue très largement à expliquer que dès cette période la libéralisation poussée des flux migratoires ait commencé à être remise en cause par des réglementations restrictives visant à contrôler et à sélectionner les nouveaux arrivants. Elle contribue également à expliquer que depuis la suspension de l'immigration active, le contrôle de l'immigration familiale ait été très malaisé pour les pouvoirs publics, en France et en RFA notamment, et que les réglementations nationales sur cette question aient évolué à plusieurs reprises, de façon contradictoire, tantôt dans le sens du laxisme et tantôt dans le sens opposé. Enfin, si l'arrêt du flux d'entrée permet de casser le processus de développement cumulatif de la migration d'actifs, il précipite par contre la tendance à l'allongement de la durée moyenne de séjour, pour les raisons évoquées plus haut en ce qui concerne l'évolution de l'échéancier des retours de primo-migrants, et aussi parce que la population active étrangère est principalement alimentée désormais par les enfants et les épouses de travailleur immigré, qui forment par définition une immigration à rotation lente.

En second lieu, le fait que les étrangers ne constituent pas une main-d'œuvre additionnelle indifférenciée a des incidences sur la structuration de l'emploi total dans le pays d'arrivée. Le recours à l'immigration en vue de pourvoir certains emplois — dévalorisés, peu qualifiés, pénibles etc., — produit à la longue des effets de structure peu réversibles sur le marché du travail. Sur certains segments de ce marché, la main-d'œuvre étrangère est progressivement substituée à la main-d'œuvre locale. La structuration de l'appareil de production est également affectée par l'immigration. De nombreux secteurs d'activité, dont les caractéristiques peuvent être très différentes du point de vue de l'intensité capitalisque, du taux d'accumulation, des perspectives de croissance, des conditions d'innovation technique etc., trouvent un avantage particulier à recourir à de la main-d'œuvre étrangère. En France par exemple, ce processus devient sensible à partir du début des années soixante. Alors que dans les années cinquante, il y avait une assez bonne corrélation entre les variations du nombre total d'immigrants et le niveau de l'activité et du chômage, on observe au contraire, « à partir de 1960 environ, et

jusqu'en 1974, (que) si le flux migratoire est toujours sensible aux fluctuations de l'activité économique, il ne tombe jamais en-dessous de 100 000 entrées par an. L'immigration est devenue en partie structurelle. Les travailleurs étrangers se sont faits peu à peu une « place » spécifique dans le système productif français, de telle sorte qu'un seuil minimum d'entrées par an ne puisse plus être franchi, faute de quoi certains secteurs de l'activité économique seraient privés de travailleurs qui leur sont devenus absolument nécessaires... (5) ». Le fait que l'emploi étranger ne participe pas seulement à l'équilibre conjoncturel et quantitatif de l'emploi total transparaît naturellement avec une acuité nouvelle sous l'effet de la crise et de la détérioration profonde de la situation du marché du travail. En particulier, ce fait explique pour une large part que dans le contexte de leur lutte d'ensemble contre le chômage, la plupart des gouvernements des pays d'immigration s'en soient tenus à partir de 1974-1975 à une politique de limitation des entrées de nouveaux travailleurs étrangers, éventuellement complétée par des mesures d'incitation au retour volontaire prises unilatéralement ou en concertation avec les États intéressés, mais n'aient pas renvoyé massivement et autoritairement les immigrés dans leur pays. Aujourd'hui, après six ou sept années de blocage des migrations internationales, la complémentarité entre main-d'œuvre étrangère et main-d'œuvre nationale a sans doute plus évolué dans ses manifestations sectorielles, catégorielles, locales, etc., que du point de vue de son économie d'ensemble. Le plus souvent en effet, les mouvements de l'emploi étranger dans les principaux pays d'Europe occidentale ont simplement reproduit, sous une forme amplifiée et éventuellement avec un léger retard ou une légère avance, les variations de l'emploi total par activité (6). Très schématiquement, on peut dire que le déclin relatif de l'emploi industriel a été particulièrement accusé pour les travailleurs étrangers, notamment dans les premières années de la crise, tandis que l'accroissement relatif de l'emploi du secteur tertiaire s'accompagne de plus en plus d'une hausse des effectifs étrangers du secteur voire d'une augmentation du taux de présence étrangère. Même à des niveaux d'analyse plus fins, il est difficile de déceler des mouvements de l'emploi étranger autres que des mouvements d'adaptation à la restructuration des systèmes productifs et à la conjoncture de l'emploi. En particulier il est rare d'observer — notamment pour la RFA et l'Autriche qui disposent de statistiques annuelles des effectifs étrangers par secteur — une diminution du taux de présence des étrangers qui soit suffisamment importante et constante depuis 1974-1975 dans telle ou telle activité économique pour pouvoir constituer l'indice d'un recul tendanciel très prononcé de la dépendance envers l'immigration dans le secteur en cause.

En définitive, les modifications intervenues brutalement du côté de l'offre de main-d'œuvre étrangère — avec l'arrêt de la primo-immigration — et du côté de la demande de main-d'œuvre étrangère — avec la rupture de la croissance du secteur industriel, principal demandeur — ont entraîné une diminution sensible de la population active étrangère dans les principaux pays européens d'immigration pendant les premières années de la crise. Mais les déterminants à plus long terme de la dynamique migratoire expliquent que cette baisse du volume des actifs étrangers tende désormais à se ralentir, voire à laisser place à une légère remontée, comme en RFA et en Suisse depuis 1979 (7).

De façon plus précise, on peut constater pour la France, dans le champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère, que la baisse de l'emploi étranger de l'industrie s'est poursuivie à un rythme très légèrement ralenti pour la période 1976-1979 par rapport à la période 1973-1976, alors que la diminution de l'emploi total dans l'industrie s'est accélérée (voir tableau 1). Dans le bâtiment également les effectifs

(5) In : Mercier Christian, *Les déracinés du capital*, Presses universitaires de Lyon, 1977.

(6) Cf. : Rapports annuels du Système d'observation permanent des migrations (SOPEMI) de l'OCDE.

(7) Cf. : *La vie économique. Rapports économiques et de statistique sociale*, Berne, avril 1980 (données provisoires pour 1978 et 1979); rapport 1980 du SOPEMI.

TABLEAU 1

*Evolution des effectifs totaux et des effectifs étrangers par secteur d'activité de 1973 à 1979**

Source : ministère du Travail et de la Participation.

En pourcentage

	Effectifs salariés totaux au mois d'octobre			Dont : effectifs salariés étrangers		
	1973-1976	1976-1979	1973-1979	1973-1976	1976-1979	1973-1979
Industrie	— 2,6	— 5,0	— 7,5	— 10,4	— 9,4	— 18,8
Bâtiment-génie civil	— 6,6	— 9,6	— 15,6	— 18,2	— 7,0	— 23,9
Activités de service	+ 9,6	+ 7,9	+ 18,3	+ 0,7	+ 20,2	+ 21,0
Ensemble	**+ 1,3**	**— 0,5**	**+ 0,8**	**— 11,0**	**— 2,7**	**— 13,5**

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.

TABLEAU 2

*Répartition des effectifs totaux et des effectifs étrangers par secteur d'activité en 1973, 1976 et 1979**

Source : ministère du Travail et de la Participation.

En pourcentage

	Effectifs salariés totaux au mois d'octobre			Dont : effectifs salariés étrangers		
	1973	1976	1979	1973	1976	1979
Industrie	51,4	49,4	47,1	49,2	49,5	46,1
Bâtiment-génie civil	12,6	11,6	10,6	33,2	30,5	29,2
Activités de service	36,0	39,0	42,3	17,6	20,0	24,7
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.

totaux ont diminué plus vite de 1976 à 1979 que de 1973 à 1973, mais la baisse des effectifs étrangers s'est ralentie sensiblement. Dans les activités de service, une augmentation assez forte de l'effectif étranger est observée de 1976 à 1979, après la stagnation observée pour la période antérieure, tandis que pour les effectifs totaux les créations nettes d'emploi se réduisent.

Comparée à l'évolution des effectifs totaux de 1973 à 1976, l'évolution des effectifs étrangers avait été nettement plus défavorable, ou nettement moins favorable, selon les secteurs : plus défavorable dans l'industrie et dans le bâtiment et moins favorable dans les activités de service. De 1976 à 1979, la diminution des effectifs reste plus accusée pour les étrangers que pour l'ensemble des salariés dans l'industrie, mais dans le bâtiment la baisse de l'emploi étranger est légèrement moins sensible que la baisse de l'emploi total tandis que dans le secteur tertiaire la croissance de l'emploi se trouve particulièrement accentuée en ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère.

TABLEAU 3

*Pourcentage des étrangers parmi l'ensemble des salariés pour chaque secteur d'activité en 1973, 1976 et 1979**

Source : ministère du Travail et de la Participation.

	Octobre 1973	Octobre 1976	Octobre 1979
Industrie	11,3	10,4	9,9
Bâtiment-génie civil	31,1	27,2	28,0
Activités de service	5,8	5,3	5,9
Ensemble	**11,8**	**10,4**	**10,1**

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.

Finalement, on assiste depuis 1976 à un ralentissement de la diminution du taux de présence étrangère dans l'industrie, à une consolidation de la part relative des étrangers dans l'emploi total du bâtiment et à une remontée de la proportion d'étrangers parmi les effectifs salariés du secteur tertiaire (voir tableau 3).

Ces résultats doivent naturellement être reçus avec précaution. En effet, l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère fournit simplement un état des stocks d'emploi total et d'emploi étranger à des instants donnés et ne renseigne aucunement sur la nature et l'intensité des flux qui réordonnent les stocks entre deux dates de référence. Par exemple, il est impossible de savoir dans quelle mesure la diminution des effectifs étrangers dans l'industrie est imputable, entre autres possibilités, à la suppression définitive d'emplois occupés par des immigrés ou au remplacement de travailleurs immigrés par des travailleurs français. De même il est impossible de savoir dans quelle mesure l'augmentation de l'emploi étranger dans le secteur tertiaire est imputable à des mouvements intersectoriels de la main-d'œuvre étrangère ou à l'arrivée des enfants et des épouses d'étranger sur le marché du travail. D'autre part, l'enquête ne couvre pas l'ensemble de la population définie formellement comme active; elle exclut notamment la masse sans doute croissante des effectifs étrangers des services non marchands et des petits établissements du tertiaire marchand. Enfin l'enquête ne rend évidemment pas compte de la place certainement très spécifique de l'immigration dans le système de l'économie informelle et en particulier dans le domaine du travail non déclaré.

Ces réserves étant faites, il reste que l'examen plus détaillé des résultats de l'enquête du ministère du Travail permet d'affiner les principaux constats qui viennent d'être dressés et d'aller au-delà de leur interprétation générale par référence aux effets d'inertie de la dynamique migratoire.

La redistribution sectorielle de l'emploi et l'immigration.

Le bâtiment-génie civil reste le secteur dans lequel la présence étrangère est la plus forte (28,0 % des effectifs totaux en octobre 1979) et dans lequel les étrangers sont le plus souvent employés (29,2 % de l'ensemble des salariés étrangers). L'emploi du secteur a été particulièrement affecté par la crise : le volume total des effectifs a diminué de 15,6 % de 1973 à 1979. D'autre part, le bâtiment était particulièrement concerné par la suspension de l'immigration dans la mesure où la rotation de la main-d'œuvre étrangère y était spécialement rapide; un grand nombre de primo-migrants se dirigeaient vers le secteur et y transitaient avant de glisser vers l'industrie (selon le rapport du comité du BTP préparatoire au VIIe Plan, un huitième environ de la main-d'œuvre étrangère du bâtiment était renouvelée chaque année de 1969 à 1974). Dans un premier temps, de 1973 à 1976, la dégradation de la situation de l'emploi a été très largement répercutée sur les effectifs étrangers. Ceux-ci ont diminué de 18,2 % (— 74 000 salariés) alors que les effectifs totaux diminuaient de 6,6 % (— 87 000 salariés). L'importance du turn-over des immigrés dans le bâtiment à la veille de la suspension de l'immigration laisse à penser que le simple blocage des arrivées de nouveaux immigrants a joué un rôle essentiel dans la diminution de la présence étrangère ainsi observée pour le secteur au cours des premières années de la crise. Mais, comme on l'a déjà vu, sur la période 1976-1979, la diminution des effectifs étrangers s'est nettement ralentie (— 7,0 %, soit 23 000 emplois en moins) tandis que la baisse des effectifs totaux s'accélérait (— 9,6 %, soit 118 000 emplois en moins). Cette évolution enregistrée dans une deuxième phase semble bien confirmer que pour les entreprises l'accès à la maind'œuvre continue d'être marqué par une très forte dépendance envers les travailleurs étrangers. De main-d'œuvre complémentaire, ceux-ci étaient pratiquement devenus, dans le bâtiment, pendant les années d'expansion, main-d'œuvre de substitution. Cause et conséquence de ce phénomène, l'évolution des conditions de travail et d'emploi avait été nettement défavorable par rapport aux autres secteurs d'activité. Cette disparité ne s'est guère résorbée depuis les débuts de la crise (8). Par exemple la durée hebdomadaire du travail reste en octobre 1979 sensiblement plus élevée dans le bâtiment que dans n'importe quel secteur industriel, notamment en ce qui concerne les ouvriers. Le gain horaire des ouvriers hommes restait en octobre 1978 sensiblement moindre dans le bâtiment que dans la plupart des principaux secteurs de l'industrie. Le désengagement du secteur envers l'immigration est d'autant plus malaisé que l'interaction des caractères complémentaires et concurrentiels de l'emploi étranger est avivée du fait de la qualification et de l'expérience accrues d'une main-d'œuvre étrangère plus stable. Le processus va à l'encontre de l'amélioration de la fluidité du marché du travail. Si la présence étrangère diminue de 1973 à 1979 dans les sous-secteurs du bâtiment proprement dit et du génie civil, où elle était très forte, elle se maintient ou progresse dans les sous-secteurs du second œuvre, où elle était beaucoup plus faible (tableau 4). Pour l'ensemble du secteur, la diminution de la part des étrangers parmi les manœuvres est beaucoup plus sensible que la diminution de la présence étrangère ouvrière totale, mais la diminution de la part des étrangers parmi les ouvriers spécialisés est peu ressentie tandis que la proportion des étrangers parmi les ouvriers qualifiés se maintient pratiquement à l'identique.

TABLEAU 4

*Pourcentage d'étrangers parmi l'ensemble des salariés du bâtiment-génie civil pour chaque sous-secteur et chaque qualification en 1973 et 1979**

Source : ministère du Travail et de la Participation.

	Octobre 1973	Octobre 1979
Bâtiment-génie civil	**31,1**	**28,0**
Par sous-secteur** :		
— bâtiment	40,5	37,5
— génie civil	34,4	25,6
— installation	11,0	11,3
— aménagement et parachèvement	18,8	20,6
Par qualification :		
— manœuvres	54,9	44,2
— ouvriers spécialisés	43,8	42,4
— ouvriers qualifiés	32,4	32,3
— ensemble des ouvriers	37,8	35,0
— employés	2,7	2,9
— agents de maîtrise et techniciens	5,8	7,2
— cadres	2,5	2,4

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.
**Nomenclature d'activités du ministère du Travail et de la Participation.

La construction de véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre reste le deuxième secteur du point de vue de l'importance de la pénétration étrangère (18,6 % d'étrangers parmi l'ensemble des salariés en octobre 1979) et du point de vue du volume de l'effectif étranger employé (9,1 % de l'ensemble des étrangers). De 1973 à 1976 on avait observé une diminution très sensible des effectifs étrangers (— 17,4 %) alors même que l'automobile avait été l'un des rares secteurs de l'industrie à continuer de créer des emplois (+ 3,8 %); le taux de présence étrangère était passé de 24,8 % à 19,7 % (voir tableau 5). De 1976 à 1979, la croissance de

(8) Cf. : Verhaeren Raphaël-Emmanuel, *La revalorisation du travail manuel dans le BTP et la substitution immigrés-nationaux*, IREP, Grenoble, 1978.

TABLEAU 5

*Répartition par activité économique de l'ensemble des salariés et des salariés étrangers en 1973, 1976 et 1979**

Source : ministère du travail et de la Participation.

Activité économique**	Octobre 1973			Octobre 1976			Octobre 1979		
	Effectifs salariés totaux	Pourcentage de salariés étrangers	Effectifs salariés étrangers	Effectifs salariés totaux	Pourcentage de salariés étrangers	Effectifs salariés étrnngers	Effectifs salariés totaux	Pourcentage de salariés étrangers	Effectifs salariés étrangers
	en milliers		en mlliers	en milliers		en milliers	en milliers		en milliers
Industrie de la viande et du lait	147,8	7,7	11,4	149,3	7,2	10,7	155,9	6,3	9,8
Industrie des autres produits alimentaires	265,1	7,5	19,8	257,7	6,3	16,3	250,4	6,3	15,8
Production pétrole, gaz naturel	45,5	2,8	1,3	42,9	3,5	1,5	41,9	2,4	1,0
Minerais, métaux ferreux, pretransformation de l'acier	218,7	16,5	36,1	222,3	15,1	33,6	177,9	13,6	24,2
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux***	66,2	13,3	8,8	65,7	13,6	8,9	76,4	13,0	9,9
Production matériaux de construction, minerais divers	196,1	15,6	30,5	184,2	13,8	25,4	169,8	12,4	21,1
Industrie du verre	71,4	6,5	4,6	71,3	6,4	4,6	67,0	5,9	4,0
Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	189,1	7,2	13,6	184,4	7,2	13,2	179,1	6,7	12,0
Parachimie et industrie pharmaceutique	156,0	6,4	9,9	156,4	5,5	8,6	156,9	5,7	8,9
Fonderie, travail des métaux	498,2	15,4	76,6	480,0	14,6	69,8	448,9	14,2	63,7
Construction mécanique	551,7	9,2	50,5	539,6	8,1	43,7	497,4	8,0	39,8
Construction électrique-électronique (matériel professionnel)	442,9	6,9	30,4	456,4	7,3	33,5	448,9	7,5	33,7
Biens d'équipement ménager	111,9	9,0	10,1	105,7	8,7	9,2	97,6	8,2	8,0
Constructions véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre	507,9	24,8	125,9	527,1	19,7	104,0	520,9	18,6	96,9
Construction navale et aéronautique, armement	227,8	5,2	11,9	232,8	8,1	18,9	219,0	3,7	8,1
Industrie textile, habillement	652,3	9,7	63,0	578,7	9,5	54,7	517,1	9,7	50,2
Industrie du cuir et chaussure	127,8	7,3	9,3	116,3	6,5	7,6	107,9	7,1	7,7
Bois, meubles, industries diverses	310,6	11,1	34,5	299,7	9,1	27,3	288,8	9,1	26,3
Industrie du papier-carton	138,8	7,7	10,7	134,3	7,3	9,8	123,0	6,8	8,4
Imprimerie-presse-édition	191,4	3,9	7,6	180,2	3,4	6,2	179,3	4,7	8,4
Caoutchouc, matières plastiques	223,6	16,3	36,4	217,7	15,0	32,6	217,1	14,6	31,7
Bâtiment, génie civil et agricole****	1 312,0	31,1	407,5	1 225,4	27,2	333,3	1 107,2	28,0	310,0
Commerce de gros alimentaire	179,8	6,6	11,8	185,5	6,2	11,6	187,5	6,0	11,3
Commerce de gros non alimentaire	424,9	5,5	23,5	439,6	4,5	19,7	447,9	5,1	22,8
Commerce de détail alimentaire	234,5	3,5	8,3	250,2	3,0	7,4	270,0	3,5	9,5
Commerce de détail non alimentaire	327,1	3,4	11,1	338,3	3,3	11,2	324,5	4,0	13,0
Réparation et commerce automobile	196,1	7,8	15,3	197,4	6,6	13,0	211,4	6,8	14,4
Hôtels, cafés restaurants	166,1	13,9	23,1	178,6	11,7	20,9	192,6	13,5	26,0
Transports (hors SNCF et RATP)	389,9	6,6	25,5	406,5	6,1	24,8	421,6	6,9	29,1
Services marchands aux entreprises	449,3	7,3	32,8	482,6	6,1	29,4	559,7	6,4	35,8
Services marchands aux particuliers*****	918,5	6,4	58,8	1 118,0	6,6	73,8	1 281,1	7,2	92,2
Location, crédit-bail immobilier	34,9	4,2	1,5	39,6	3,8	1,5	42,4	4,6	2,0
Assurances	112,5	1,6	1,9	122,2	1,4	1,7	125,7	1,3	1,6
Organismes financiers	311,2	0,8	2,6	346,2	0,8	2,8	364,2	1,1	4,0
Ensemble***.**	**10 397,6**	**11,8**	**1 226,6**	**10 532,8**	**10,4**	**1 091,2**	**10 477,0**	**10,1**	**1 061,3**

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.
** NAP 40 hors T 01, T 04, T 06, T 32 et T 38.
*** En 1979, le secteur bénéficie de l'apport des effectifs de la COGEMA résultant de la filialisation de la branche production du CEA.
**** Même champ que le secteur Bâtiment-génie civil de la nomenclature du ministère du Travail et de la Participation.
***** Effectifs rectifiés pour 1973 et 1976.

l'emploi total est stoppée (— 1,2 %) et la diminution des effectifs étrangers se ralentit fortement (— 6,8 %). Dans le groupe des ouvriers du sous-secteur « construction d'automobiles et de pièces détachées » (9), qui constitue la plus grande part de l'emploi total du secteur et qui est le plus pénétré par l'immigration, la diminution de la proportion d'étrangers est presque négligeable depuis 1976 : cette proportion s'établit à 25,0 % en octobre 1979, au lieu de 25,3 % en octobre 1976 et 34,3 % en octobre 1973.

Pour les autres industries d'équipement, les situations sont contrastées. Dans la construction de matériel professionnel électrique et électronique, la présence étrangère se consolide depuis 1976, dans le contexte d'une évolution de l'emploi total moins favorable que pendant les premières années de la crise. Le recours à l'immigration reste apparemment constitutif de l'expansion même du secteur (10). Dans la construction navale et aéronautique-armement, l'effectif étranger diminue très fortement depuis 1976 après avoir augmenté très fortement de 1973 à 1976. Dans ce secteur, les étrangers sont probablement concentrés dans les entreprises sous-traitantes dont l'activité est soumise à des à-coups fort importants. Dans la construction mécanique et dans les biens d'équipement ménagers le tassement du taux de présence des étrangers se poursuit depuis 1976, à un rythme ralenti par rapport aux années antérieures dans le premier cas, et légèrement accéléré dans le second cas.

Dans les industries intermédiaires, la diminution de l'emploi total s'accélère depuis 1976. L'accélération est un peu moins sensible pour les effectifs étrangers que pour l'ensemble des salariés. Au total les industries intermédiaires ont perdu 143 000 emplois depuis 1973, dont 101 000 depuis 1976. Les suppressions nettes d'emploi pour la main-d'œuvre étrangère sont au nombre de 42 000 depuis 1973, dont 23 000 depuis 1976. Le secteur « fonderie-travail des métaux », qui est le premier employeur de main-d'œuvre étrangère dans les industries intermédiaires (en 1979, 14,2 % des effectifs totaux du secteur sont des étrangers, qui représentent 36,4 % de l'ensemble des étrangers occupés dans les biens intermédiaires), a perdu 49 000 emplois de 1973 à 1979 — parmi lesquels 13 000 occupés par des étrangers —, dont 31 000 de 1976 à 1979 — parmi lesquels 6 000 occupés par des étrangers.

Dans les industries des biens de consommation, la diminution générale de l'emploi s'est ralentie depuis 1976 et le ralentissement est très prononcé pour les effectifs étrangers. Dans ces activités 188 000 emplois ont été supprimés depuis 1973, dont 81 000 depuis 1976. 23 000 étrangers ont été concernés par ces suppressions nettes d'emploi depuis 1973, dont 3 000 depuis 1976. La présence étrangère relative se maintient ou se renforce depuis 1976 dans chaque secteur : dans la parachimie – industrie pharmaceutique — dont l'activité reste soutenue depuis les débuts de la crise —, dans l'industrie textile-habillement — où l'utilisation du matériel s'intensifie, en particulier avec l'extension du travail en équipes, dans un contexte de régression des effectifs totaux —, dans les cuirs et chaussures, dans le bois-meubles ainsi que dans l'imprimerie-presse-édition.

Dans les activités de service, la croissance de l'emploi s'est ralentie depuis 1976. Cette évolution d'ensemble, déjà soulignée, concerne chacun des grands secteurs, à l'exception du poste des services marchands aux entreprises, qui bénéficie sans doute du glissement progressif de certains emplois de l'industrie (tableau 6). Mais dans les commerces, dans les

(9) Nomenclature du ministère du Travail et de la Participation.

(10) Cf. : Azouvi Alain, « L'emploi des femmes et l'emploi des étrangers. Une étude de cas : les industries électriques et électroniques », *Revue d'économie industrielle*, n° 10, 4e trimestre 1979.

TABLEAU 6

*Evolution des effectifs totaux et des effectifs étrangers du tertiaire par secteur d'activité regroupé de 1973 à 1979**

Source : ministère du Travail et de la Participation.

En pourcentage

	Effectifs salariés totaux au mois d'octobre			Dont : effectifs salariés étrangers		
	1973-1976	1976-1979	1973-1979	1973-1976	1976-1979	1973-1979
Commerces	+ 4,1	+ 1,3	+ 5,5	— 8,8	+ 13,4	+ 3,5
Transports	+ 4,3	+ 3,7	+ 8,1	— 2,7	+ 17,3	+ 14,1
Services marchands aux entreprises	+ 7,4	+ 16,0	+ 24,6	— 10,4	+ 21,8	+ 9,1
Services marchands aux particuliers	+ 21,7	+ 14,6	+ 39,5	+ 25,5	+ 24,9	+ 56,8
Location, crédit-bail immobilier, assurances, organismes financiers	+ 10,8	+ 4,8	+ 16,1	–	+ 26,7	+ 26,7
Ensemble des activités de service	**+ 9,6**	**+ 7,9**	**+ 18,3**	**+ 0,7**	**+ 20,2**	**+ 21,0**

* Champ de l'enquête sur la main-d'œuvre étrangère.

transports et dans les services marchands aux entreprises, on assiste à une progression importante des effectifs salariés étrangers, après la diminution observée pendant les premières années de la crise et de l'application des mesures de suspension de l'immigration. Dans le secteur des services marchands aux particliers, pour lequel la croissance particulièrement vive de l'emploi total de 1973 à 1976 avait déjà entraîné un recours accru à l'immigration, la progression des effectifs étrangers se poursuit à un rythme rapide inchangé. Il est à noter que cette pénétration de l'emploi étranger dans les activités tertiaires se développe depuis 1976 quels que soient, pour chaque secteur, le rythme d'évolution des effectifs totaux et l'importance absolue ou relative de la main-d'œuvre étrangère occupée.

***

Il semble donc pour l'instant que la dynamique de la demande de main-d'œuvre étrangère ne se soit pas fondamentablement transformée depuis 1974-75. Le recours aux travailleurs immigrés continue de pallier certaines déficiences de l'offre de travail locale, en dépit de la montée du chômage et de l'instabilité croissante de l'emploi. Sauf à imaginer pour les années à venir une déstabilisation beaucoup plus poussée de la formation sociale française dans le contexte de l'aggravation de la crise internationale, il apparait pour l'instant que le recul effectif de la dépendance envers l'immigration relève du long terme. Le processus ne sera sans doute qu'un sous-produit des politiques d'amélioriation des conditions de travail, d'adaptation des formations aux emplois, d'aménagement du territoire etc..., politiques dont la crise a certes renforcé la nécessité mais davantage encore la difficulté.